

moyens de sauvetage pour s'en servir dans les accidents, si fréquents et si dangereux, ne serait qu'une partie de nos devoirs. Nous savons quelle dé-moralisation règne malheureusement parmi les hommes des chantiers et les gens des cages, ou plutôt nous n'en avons pas d'idée. Si nous voulons voir en eux à leur retour, non le scandale et le fléau de leurs paroisses et de leurs familles, mais des hommes honnêtes, économiques, moraux et laborieux, conservons en eux dans tous les temps, au moyen de l'instruction civile et religieuse, surtout de celle-ci, ce respect pour la dignité de l'homme, ces souvenirs de la société, ces espérances de la religion, qui seront les meilleures garanties de nos succès. Déjà de zélés missionnaires ont réussi à faire croire des chapeaux comme par enchantement dans les forêts de l'Outaouais depuis Bytown jusqu'au Fort Coulonge ; ils ont fait plus, ils se sont résignés à mener la vie nomade au fonds des chantiers avec les hommes isolés qui étaient l'objet de leurs soins. Leurs succès ont été médiocres d'abord, comme on pouvait s'y attendre, mais le nombre de ceux qui ont profité de leurs travaux est assez grand pour les encourager à les continuer. Aidons-les généreusement de nos moyens. Faisons plus : les hommes employés dans cette industrie, aimeraient peut-être, soit à cause de leurs habitudes différentes, ou à cause de la mauvaise honte qui les empêcherait de se mêler à leurs concitoyens dans les temples ordinaires, à avoir une église à eux, à laquelle se rattacheraient bien vite des souvenirs civilisateurs, comme on fait pour les matelots des lieux de prière appelés *Bethel*. L'endroit le plus favorable pour cette œuvre importante, serait l'Abord-à-Ploup, lieu de repos que les hommes des cages ont adopté et où les circonstances du flottage les retiennent souvent. Bientôt ils s'y affectionneraient, comme nos voyageurs de la génération passée qui avaient choisi l'église de Sainte-Anne du Bout de l'Île comme le lieu consacré qui les rattachait à la patrie et à la religion, et qui y faisaient leur prière d'adieu au départ, venaient aussi s'y agenouiller pieusement par reconnaissance au retour, quelle qu'eût été leur vie dans l'intervalle aux terres éloignées... Si un édifice religieux de cette nature s'élevait près de la montée de Saint-Martin, si l'on avait les moyens d'y faire donner l'instruction religieuse, l'on ne verrait plus les habitants riverains de la Rivière des Prairies se plaindre de voies de fait et de pillages, et demander une police armée et à cheval pour en être protégés.

Un autre moyen de tirer parti de nos bois, surtout de ceux recherchés pour la menuiserie et les meubles, serait de les imprégner de substances minérales par la force même de la succion et de la végétation des arbres, pour leur communiquer soit la durabilité, soit la flexibilité, soit l'incombustibilité ; car l'expérience a prouvé que, suivant les substances employées, ces diverses qualités pouvaient être communiquées aux bois. Ce système, dû au docteur Boucherie, de Paris, consiste à faire absorber aux arbres dans le temps de la sève ascendante, au moyen de trous dans le tronc et d'appareils exprès, des oxydes métalliques ou terreux ou des sels, dissous dans des acides très étendus d'eau ; l'empoisonnement est très prompt, la nature employant ainsi ses propres forces vitales à désorganiser ses fonctions suivant les volontés et les besoins de l'homme. On coupe l'arbre avant qu'il ait pu se débarrasser de l'agent étranger qui remplit les vaisseaux et les cellules déliées de son tissu, et la scie et la hache en confectionnent des poutres, des planches et des bois de commerce de toute sorte. Ce procédé est plus simple, plus économique, plus prompt, et plus salubre dans ses effets, que celui de Kyan, qui consiste à imprégner par une longue flottaison les bois équarries de mercure sublimé, tenu en solution dans des réservoirs faits à cette fin.

Le charbon de bois, que l'on peut faire faire à si bon marché, tout en défrichant la terre, devrait s'exporter avec avantage dans les anciens pays, où son usage est nécessaire ou préférable pour beaucoup d'opérations métallurgiques. Les marchands devraient faire en petit l'essai de cette exportation ; de même que celle de la tannée, ou écorce de pruche réduite sous forme de tan ; et celle du sumac ou vinaigrier, recherché pour la teinture, et pour lequel Boston est le marché principal. D'autres plantes tinctoriales en grand nombre mériteraient nos recherches. Les médecins et les botanistes devraient porter leur attention vers nos plantes médicinales, et faire connaître à l'étranger les plus efficaces de celles qui nous sont particulières.

Le Ginseng formait autrefois un article précieux et assez considérable de nos exportations ; ce commerce aurait pu continuer si l'on eût apporté plus de soins à sa cueillette et à sa préparation. Aujourd'hui la plante même nous est presque inconnue.

On a exporté aux îles et vendu, comme boisson rafraîchissante et fribolifuge, le sirop de vinaigre, dont nos framboises sauvages sont la base. La gomme du sapin baumier est connu et employé sous le nom de baume du Canada. L'esprit d'épinette, propre à faire une boisson agréable, vient d'un conifère voisin de ce dernier. L'on recommande encore en France le cappailler du Canada.

Je n'ai rien de particulier à dire de la potasse, qui est une industrie établie.

Le bois de chauffage deviendra peut-être un jour un objet d'exportation. Enfin le sucre d'érable pourrait fournir à nos besoins et donner un excédant, si l'on conservait et si l'on traitait convenablement l'arbre précieux qui le fournit. Recommandons aux cultivateurs de le faire avec la plus grande propét é possible, de ne jamais bouillir les feuilles avec la sève, de ne pas laisser cette sève fermenter et s'agirer en la gardant longtemps sans la soumettre à l'ébullition, et lorsqu'inévitablement la chose arrive, de neutraliser l'acidité avec un peu de chaux vive, que, bien entendu, l'on ne laissera pas parti la sève en la réduisant.

Disons, en terminant, un mot de ces petites industries, de ces manufactures

de famille, qui peuvent être communes à tous les pays, parce que les matières premières sont peu coûteuses, peu volumineuses et abondantes partout. Pour les vieillards, les jeunes gens, les hommes faits même, quand des circonstances locales ou personnelles les éloignent de la culture, ou des arts plus définis, les outils à main pour l'agriculture, les balais, les pelles, la vannerie, sont d'une nature profitable ; des contrées d'une étendue considérable dans la Nouvelle Angleterre, y trouvent des profits assurés dont nous payons notre part. Pour les femmes, les tissus pour les usages domestiques, les tricots, les ornements de toute espèce, sont d'une importance légale. On peut voir aux exhibitions nombreuses de produits qui ont lieu chez nos voisins dans chaque état et dans chaque comté, si cette branche d'industrie est honorée et féconde. Les chapeaux à la façon de Livourne sont fabriqués en ce pays, par les demoiselles Martel à Charlebourg, par les demoiselles Blanchet à la Rivière du Sud, avec une perfection qui leur fait honneur. Si je parle ici de ces diverses industries, c'est qu'elles ne nous sont pas étrangères même sous le point de vue qui nous occupe, parce que lorsqu'elles atteignent la perfection en quelque genre et quelque part que ce soit, il ne faut plus que de l'activité et la coopération des gens de villes pour les faire écouler avec profit au dehors.

Messieurs, j'ai rempli le cadre que je m'étais proposé, quoi qu'on eût pu dire beaucoup plus en le faisant beaucoup mieux. Ne vous bornez pas, dans vos rapports avec les producteurs, aux vues incomplètes et aux quelques conseils qui précédent. Associez-vous pour des objets d'agriculture et d'industrie ; ces associations vous procureront les moyens de vous instruire vous-mêmes afin de mieux instruire les autres. Songez à la création de fermes-modèles, à l'établissement d'exhibitions annuelles des produits : faites aux gens des campagnes de petits cadeaux en livres, en journaux, semences, en instruments ; accompagnez-les de vos conseils ; envoyez au dehors des échantillons de ce que nous produisons de mieux. Vos efforts ainsi dirigés ne pourront manquer de porter fruit. Et nous tous qui croyons à la possibilité de ce résultat, remercions la divine Providence de nous avoir fourni de si nombreux et de si faciles moyens d'y atteindre.



SUISSE.

— Mgr l'évêque de Lausanne et de Genève vient d'adresser aux doyens et curés du canton de Fribourg la circulaire suivante :

“ L'agitation et le trouble, le désordre et l'esprit de révolte règnent autour de nous et menacent notre chère patrie. Des hommes pervers cherchent, sous de spéculatifs prétextes, à renverser l'édifice que son divin Sauveur a établi sur la terre pour le salut des hommes, à éteindre le flambeau de la foi catholique et à détruire l'Eglise, qui en est la gardienne : nous ne saurions nous faire illusion, tel est le but de leurs coupables efforts. Leurs projets de bouleverser les gouvernements catholiques qui tiennent sincèrement à la religion, de chasser arbitrairement de leur sein des corporations approuvées d'une centralisation anti-fédérale, sont connus ; leurs adeptes et leurs journaux ne cessent de le dire tout haut.

“ Au milieu des dangers qui nous menacent, il est consolant, il est glorieux de voir les catholiques de toute la Suisse, à l'exception de ceux qui sont sous le joug honteux des ennemis de notre foi, se lever comme un seul homme et être prêts à repousser l'attaque et à affronter la mort, pour conserver le premier et le plus grand de tous les biens. Le Dieu que nous adorons est aussi le Dieu des armés ; s'il protège et s'il bénit, la victoire est assurée. Lorsque Moïse élevait les mains sur la montagne, les enfants d'Israël repoussaient victorieusement leurs ennemis ; — laissait-il tomber ses mains, cessait-il de prier, ils reculaient devant les Amalécites : il fallut donc qu'Aaron et Hur soutinssent les bras de Moïse élevés vers le ciel ; alors et vers le soir, comme le dit le texte sacré, Amaléc fut vaincu.

“ L'autorité veille ; de sages mesures sont prises ; les défenseurs de la religion et de la patrie sont prêts : nous ne pouvons qu'applaudir à ces prudentes précautions, à cet ensemble d'efforts et de courage. Mais nous, Messieurs, continuons à prier, prions avec fervor et confiance. Quelle arme puissante que la prière ! et il n'est personne qui ne puisse en faire usage.

“ A cet effet, nous désirons : 1o que chaque prêtre, après sa messe, récite à genoux, au pied de l'autel, le psaume *Miserere mei, Deus* ; les jours, où il y a les prières prescrites pour le carême, sont exceptés.

“ 2o Que les fidèles soient invités à se rendre à l'église le soir au son de la cloche de l'*Angelus*, pour y faire en commun la prière du soir, telle qu'elle est prescrite dans le catéchisme diocésain, à laquelle on ajoutera celle pour la conservation et la propagation de la foi.

“ 3o Nous autorisons Messieurs les curés à faire pendant cet exercice de piété l'exposition du saint-ciboire et à donner la bénédiction, après avoir récité ou chanté le psaume *Deus misereatur nostris*, avec le verset analogue.

“ 4o Nous recommandons aux fidèles qui sont trop éloignés de l'église paroissiale de se réunir dans la chapelle, s'il y en a une dans la localité, ou de faire en famille la prière ci-dessus indiquée.

“ 5o Le contenu de la présente sera communiqué aux fidèles le dimanche après sa réception, et les prières sus-mentionnées se feront jusqu'au dimanche des Rameaux exclusivement.

“ Agréez, Messieurs, la nouvelle assurance de notre affection paternelle et de notre religieux dévouement.

“ † PIERRE TOBIE, évêque de Lausanne et de Genève.”

— Dans une correspondance de Suisse publiée dernièrement par la *Presse*, nous remarquons ces mots :